

DIMINUTION DU NOMBRE DE PERSONNES

Ce document doit être retourné à la Communauté de Communes
Yvetot Normandie accompagné des pièces justificatives.

contact@yvetot-normandie.fr
yvetot-normandie.fr

Je soussigné(e) M, Mme
Résidant à l'adresse suivante :
Code postal : Ville :
Tél : Mail :
Déclare que la composition de mon foyer est à modifier à compter du :

- Nombres d'adultes :
- Nombres d'enfants :

Toute réclamation sur la facture REOM (changement d'adresse, modification du nombre de personnes...) doit faire l'objet d'un écrit (courrier ou courriel) de la part de l'utilisateur. Cette réclamation doit être impérativement adressée à la Communauté de Communes Yvetot Normandie accompagnée des pièces justificatives et d'un Relevé d'Identité Bancaire. Le délai est fixé à un an pour les réclamations relatives aux tarifs à appliquer (composition du foyer, volume de déchets...) à partir de la date de facturation qui apparaît sur la facture REOM. Passé ce délai d'un an, la Communauté de Communes Yvetot Normandie refusera les réclamations relatives aux tarifs à appliquer.

Merci de bien vouloir nous fournir le(s) justificatif(s) suivants :

Si un ou plusieurs enfant(s) ont quitté le domicile parental

Copie des pages du bail sur lesquelles figurent le nom, prénom, l'adresse et la date d'entrée dans le logement

OU

Copie de l'état des lieux d'entrée / de sortie sur lesquelles figurent le nom, prénom, l'adresse et la date d'entrée / de sortie

OU

Attestation du notaire

ET

RIB

Décès d'une personne

Copie de l'avis de décès ou certificat d'hérédité en cas de décès d'un ascendant

RIB

**Pour toutes questions, je vous remercie de bien vouloir prendre contact avec l'accueil de la
Communauté de Communes Yvetot Normandie au : 02.35.56.14.14**

Fait à

Le

Signature du Déclarant (obligatoire)